



vendredi 22 août 2008

Gendarmerie-police-gouvernement

Rattachement gendarmerie/Intérieur: Alliance pour une "harmonisation des statuts"

PARIS, 21 août 2008 (AFP) - Alliance, second syndicat de gardiens de la paix, s'est déclaré vendredi pour une "harmonisation des statuts civil et militaire" des policiers et des gendarmes.

Dans un communiqué, le syndicat fait référence au projet de loi adopté jeudi en Conseil des ministres plaçant, à partir du 1er janvier 2009, la gendarmerie sous l'autorité hiérarchique du ministère de l'Intérieur et non plus sous celle de la Défense.

"Une telle mesure va vers l'aboutissement d'un véritable ministère de la sécurité intérieure", dit le syndicat de police dans un communiqué.

Son "efficacité et l'opérationnalité concrète d'un tel ministère ne seront totales que s'il y a une harmonisation des statuts civil et militaire (des policiers et des gendarmes) vers un statut unique d'essence civile", ajoute Alliance.

Les policiers sont des civils et les gendarmes des militaires qui le resteront dans le cadre de ce rapprochement, selon le même projet de loi.

Pour le syndicat de police "il est impossible d'imaginer une véritable parité police/gendarmerie au sein d'un même ministère (de l'Intérieur) compte-tenu des différences actuelles dans l'organisation du travail" des deux forces de sécurité notamment "en matière de pouvoir d'achat indirect", fait valoir Alliance.

Il relève par exemple que les gendarmes bénéficient de la "gratuité du logement" et pas les policiers.

rb/mm/sh